



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique

Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

Déclaration de la porte-parole du secteur privé

Troisième Dialogue des responsables du secteur agroalimentaire en Afrique

Le 12 mars 2024

Le 12 mars 2024, le troisième Dialogue des responsables du secteur agroalimentaire en Afrique s'est tenu suivant une formule hybride, en étant centré sur le thème «Transformation inclusive des systèmes agroalimentaires en Afrique: débloquer des opportunités pour le commerce et l'entreprise.»

Un total de 26 chefs d'entreprise étaient réunis en personne à Accra (Ghana) et plus de 120 participants en ligne de près de 30 pays africains ont assisté au Dialogue, durant lequel ont été abordés deux sous-thèmes essentiels: «Lever les obstacles au commerce et gagner des marchés» et «Corriger les déficits de financement en vue de développer les activités agroalimentaires». En outre, cette rencontre a exploré le thème transversal suivant: «Privilégier les innovations qui transforment les systèmes agroalimentaires».

DÉCLARATION DU SECTEUR PRIVÉ

En tant que chefs d'entreprises et responsables d'activités, unis dans notre détermination à faire progresser la transformation inclusive des systèmes agroalimentaires africains, nous reconnaissons le rôle critique des cadres de collaboration qui favorisent le commerce, les investissements et l'innovation pour privilégier des investissements responsables, lever les obstacles au commerce et promouvoir une croissance durable à l'échelle du continent.

Dans le but de débloquer les échanges commerciaux, les opportunités d'investissement et l'innovation dans le secteur agroalimentaire, nous présentons les recommandations suivantes à tous les acteurs réunis à la 33^e session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Afrique.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

Sous-thème 1: Lever les obstacles au commerce et gagner des marchés

- a. encourager la reconnaissance mutuelle des normes de qualité et normes sanitaires et phytosanitaires ainsi que d'autres aspects des réglementations et des permis, dans le but d'accroître la concurrence dans le commerce transfrontalier des produits agricoles à l'échelle de toute l'Afrique;
- b. favoriser le plaidoyer reposant sur des éléments probants, l'échange d'expérience et l'apprentissage entre les pays, et illustrer par des cas à valeur d'exemplarité la manière dont les partenariats public-privé et les dialogues stratégiques entre l'entreprise et les pouvoirs publics peuvent résoudre les difficultés que rencontrent les échanges commerciaux en Afrique;
- c. promouvoir et prêter appui à davantage de programmes accélérateurs de l'activité agroalimentaire, prenant pour modèles les services de développement des affaires du secteur privé, et pouvant offrir des prestations de conseil sur mesure en réponse aux besoins spécifiques des entreprises agroalimentaires locales, facilitant ainsi la mobilisation des femmes et des jeunes.

Sous-thème 2: Corriger les déficits de financement en vue de développer les activités agroalimentaires

- a. renforcer les mécanismes de financement et les outils destinés aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises (PME), parmi lesquels des mesures d'atténuation des risques, la micro-assurance, des dispositifs adaptés de garantie des emprunts, des initiatives «capitaux patients», des financements mixtes, des dons de contrepartie, et d'autres instruments financiers novateurs qui augmentent la capacité des entreprises;
- b. harmoniser et mettre en vigueur des politiques publiques essentielles (fiscalité, assurance agricole, etc.) et renforcer les écosystèmes financiers existants pour les microentreprises et les PME, en promouvant des produits financiers novateurs, en facilitant l'accession aux financements d'amorçage en devises locales, et en favorisant l'échange d'informations qui permet de forger des décisions en s'appuyant sur des données factuelles et de rendre ainsi service aux décideurs et aux entreprises;
- c. investir dans le développement d'infrastructures publiques d'importance déterminante et évaluer l'utilisation d'instruments et mesures stratégiques, notamment les subventions ciblées destinées à corriger des défaillances spécifiques des marchés et à réduire les risques et les coûts de transaction, ainsi que l'aménagement, confié au secteur privé, d'éléments d'infrastructure d'entreposage et de marché (bâtiments ou plateformes en ligne).

Thème transversal: Privilégier des innovations qui transforment les systèmes agroalimentaires

- a. promouvoir l'adoption d'énergies renouvelables et de leurs technologies (solaire, éolien, énergie de la biomasse), afin d'impulser des solutions innovantes qui réduisent l'empreinte environnementale et induisent des gains d'efficacité dans la production agricole et la valorisation des produits agroalimentaires;
- b. créer des centres d'innovation dans les zones rurales, qui accompagnent le développement d'un entrepreneuriat local et de compétences numériques, afin de démocratiser l'accès aux technologies et de donner aux communautés les moyens de généraliser l'innovation dans le secteur agroalimentaire en Afrique;

- c. encourager l'expansion du secteur privé vers des zones reculées, par l'aménagement d'infrastructures d'importance stratégique, par exemple des zones d'implantations groupées où se concentrent des entreprises de valorisation industrielle des produits agricoles et des chaînes du froid, et par une réduction des risques et des coûts de transaction, ainsi que des coûts d'exploitation, et par la levée des obstacles logistiques que rencontrent les entreprises agroalimentaires;
- d. élaborer et mettre en place un tableau de bord de l'agroalimentaire à l'échelle du continent, ayant pour vocation de centraliser des données sur les tendances des marchés, les chaînes de l'offre, et les évolutions stratégiques qui permettent des décisions éclairées, afin de renforcer la collaboration entre secteur public et secteur privé et d'impulser l'innovation à l'échelle du continent.

Le secteur privé appelle à agir

Nous sommes résolus à œuvrer à la libération du potentiel de transformation du secteur agroalimentaire africain en collaboration avec les gouvernements, les partenaires de développement et toutes autres parties prenantes. Nous nous engageons à donner la priorité aux efforts de collaboration visant à lever les obstacles au commerce, à combler les déficits de financement et à favoriser les innovations qui entraînent des changements positifs sur tout le continent africain.

Nous nous engageons à mobiliser nos ressources, notre expertise et nos réseaux pour collaborer activement avec les gouvernements, les partenaires de développement et les autres parties prenantes à la mise en œuvre d'initiatives qui favorisent la résilience des systèmes agroalimentaires, renforcent la sécurité alimentaire et créent une prospérité partagée par tous les Africains.

Nous prônons des initiatives qui favorisent les sources locales d'approvisionnement, dynamisent les économies locales, confortent la sécurité alimentaire et font progresser les pratiques agricoles durables. Nous exhortons les gouvernements à instaurer un environnement propice à l'innovation, à inciter à l'investissement et à favoriser une croissance inclusive.

Nous espérons que les responsables donneront la priorité à une action publique qui accompagne l'adoption des technologies numériques, la rationalisation des modalités du commerce et l'amélioration des infrastructures, en vue de faciliter l'accès aux marchés et l'efficacité sur l'intégralité de la chaîne de valeur. Nous appelons à rendre plus aisée l'accession aux financements pour les petits exploitants agricoles et les microentreprises et PME du secteur agroalimentaire, grâce à des modalités de crédit qui leur seront favorables et à des partenariats stratégiques avec les institutions financières.

Conclusion

La Zone de libre-échange continentale africaine ouvre des perspectives inégalées pour la collaboration entre les gouvernements et le secteur privé africain, en vue de révolutionner les systèmes agroalimentaires du continent, aligner les politiques publiques et les investissements et libérer pleinement le potentiel de ce secteur. Cette collaboration est appelée à être un moteur de la croissance économique, à stimuler la création d'emplois et à faire reculer la pauvreté sur l'ensemble du continent.

La FAO peut servir de catalyseur à l'innovation, à l'investissement et à la croissance durable, contribuant ainsi au progrès des systèmes agroalimentaires de l'Afrique. En conséquence, nous appelons la FAO à jouer un rôle central de facilitation et de stimulation, consistant à fournir un appui à l'action publique et une assistance technique essentiels, en particulier dans les domaines des instruments financiers, de la facilitation des partenariats et des dialogues public-privé, et dans la création de plateformes de collaboration et d'échanges d'idées et d'informations utiles entre les acteurs.

Pour conclure, en apportant collectivement des solutions aux difficultés, en adoptant des technologies et en favorisant une croissance inclusive, nous pouvons mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients qui répondent aux besoins actuels et garantissent la prospérité des générations futures. Unissons-nous pour nous emparer de cette chance historique, en catalysant un changement positif et en libérant le potentiel sans limite du secteur agroalimentaire africain.

Je vous remercie de votre attention.